

CHAMPVANS Infos

N° 298
Hiver 2021



**Toute l'équipe municipale
vous souhaite
une belle année 2022 !**

Ca bouge à Champvans

Rencontre avec notre
nouveau pharmacien

Page 5

Dossier

Le futur pôle Santé

Pages 8 et 9

Un Champvannais
présent à la COP26
de Glasgow

Page 11

Infos pratiques

Etat civil

Nos joies

- Ulysse BETTLER ODIC né à Dole le 22 octobre 2021
- Timéo CREMONA né à Dole le 19 novembre 2021
- Lana FAVRET née à Dole le 19 novembre 2021

Nos peines

- Raymond HERBERT décédé le 25 octobre 2021 à Dole
- Didier FRAPOLLI décédé le 31 octobre 2021 à Champvans
- Marie-Françoise DELAIGUE, née FAWER, décédée le 22 novembre 2021 à Champvans
- Pierre VANNIER décédé le 25 novembre 2021 à Dijon
- Yves GUERITEY décédé le 17 décembre 2021 à Dijon

Élections



L'élection présidentielle se déroulera les 10 et 24 avril 2022, elle sera suivie des élections législatives les 12 et 19 juin.

Afin de pouvoir participer à ces scrutins, il convient d'être âgé de 18 ans, être français et jouir de ses droits civils et politiques. Les jeunes ayant accompli leurs formalités de recensement à l'âge de 16 ans sont inscrits automatiquement dès leurs 18 ans, de même pour les personnes devenues françaises après 2018.

Pour les autres, il convient de s'inscrire soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune où vous êtes assujettis aux impôts locaux.

Date limite d'inscription : 4 mars 2022.

L'inscription se fait en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou en ligne, avec un compte service-public.fr

Procuration : ce qui change en 2022

- ▶ Un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- ▶ Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.
- ▶ Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration.
- ▶ Les fonctionnalités de la téléprocédure "Maprocuration" sont enrichies.
- ▶ Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser "Maprocuration". En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.
- ▶ Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable !

Collecte des déchets

Bacs gris

A sortir tous les jeudis soirs

Bacs jaunes

A sortir les jeudis soirs des semaines *impaires*

La collecte est décalée de 24h

lors de la présence d'un jour férié dans la semaine.



Afin de libérer le domaine public, il est impératif de rentrer vos bacs dès qu'ils ont été vidés !

Bacs à verre et bacs à papier

parking du cimetière ■

place du champ de fête (rue de Miarle) ■

parking du stade ■

ateliers municipaux (29 rue de Dole) ■

à proximité du quai à déchets verts (ex gare) ■

Conteneur textile

ateliers municipaux

Bennes à déchets verts

après le pont SNCF, chemin de l'ancienne décharge

Recensement

Les jeunes garçons et filles né(s) en 2006 doivent se présenter **à partir de leur anniversaire** au secrétariat de Mairie pour y être recensés, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement - indispensable pour toutes les inscriptions aux examens scolaires, concours administratifs ou au code de la route - leur sera délivrée.

Le recensement amène à effectuer la **Journée Défense Citoyenneté (JDC)** obligatoire pour toute inscription aux examens et concours.



les couleurs du tri
SICTOM de la Zone de Dole

Horaires déchèteries du Grand Dole 2022

Du lundi au samedi

Hiver: du 02/01 au 20/03 et du 11/10 au 30/12

Dole : 09H00/11H45 et 14H00/16H45

Brevans : 09H00/11H45 et 14H00/16H45

Tavaux* : 09H00/11H45 et 14H00/16H45

(*Tavaux fermé le lundi matin en été et hiver)

Été : du 22/03 au 09/10

Dole : 08H30/11H45 et 13H30/17H30

Brevans : 08H30/11H45 et 13H30/17H30

Tavaux* : 08H30/11H45 et 13H30/17H30

Champvans Infos

Trimestriel d'information municipale de la mairie de Champvans

Directeur de la publication : **Dominique MICHAUD**

Rédacteur en chef : **Bruno DUPUIS**

Conception, Rédaction & Crédits photos : Mairie de Champvans

Impression David Graphic : 800 ex. / Dépôt légal : 11/12/1989



M eilleurs vœux !

Après une année 2020 consacrée à la gestion de la pandémie et l'élaboration de nos projets, 2021 a vu la concrétisation de nombreuses réalisations, voici le rappel des principales :

➔ L'installation d'aménagements de voirie, Rues Lanouzière, de Foucherans, de Monnières, de la République, de l'Eglise et place du 1^{er} Mai, ainsi que la création de nouveaux espaces verts destinés à l'embellissement et à la désimperméabilisation

➔ La finalisation du plan d'aménagement forestier 2022/2024 désormais opérationnel après études avec la commission forêt et validation par le Conseil

➔ L'achèvement du chantier de renouvellement de l'éclairage du stade de foot.

Un bilan positif pour l'environnement et l'économie locale

Concernant l'environnement, la 3^{ème} saison d'entretien du Mont par les brebis, chevaux et chèvres s'est bien déroulée. Les premières animations pédagogiques ont été un véritable succès. Nous avons débuté les travaux de rénovation du verger "Maurice Coine" et un partenariat très intéressant a été contractualisé entre la Ligue de Protection des Oiseaux, Réseaux de Transport d'Electricité et la Commune.

Les associations ont été comme toujours très actives et elles ont dû faire preuve de persévérance pour réaliser tout ce qu'il était possible avec le COVID.

Nous nous réjouissons du dynamisme de l'économie locale notamment de l'impressionnant développement de la Zone d'Activités Economique de la Gare et des emplois générés.

La création de l'Union Commerciale de Champvans et la 1^{ère} balade gourmande furent des temps forts de cette année.

En 2022, la réalisation du pôle médical sera la priorité numéro 1 de l'équipe municipale. La reprise de la pharmacie conforte les services de santé et nous a

permis de mettre en phase la construction de la nouvelle pharmacie avec notre projet de bâtiment médical. La consultation des entreprises débutera fin janvier et les travaux de construction dès que nous aurons les accords de subventionnement.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos vœux les plus chaleureux pour ce nouvel an. Nous souhaitons vivement tourner enfin la page de cette pandémie qui touche parfois douloureusement certains d'entre nous. Ayons également une pensée pour ceux qui souffrent, qui sont dans la peine ou la solitude.

Nous aurions aimé vous retrouver en ce début d'année pour la traditionnelle cérémonie des vœux mais le contexte sanitaire actuel et les recommandations préfectorales nous obligent à être prudents. Cette rencontre n'aura donc, pour la seconde fois, pas lieu. Il nous tarde de vous revoir...

Dominique MICHAUD
Maire & Vice-président du Grand Dole



Effectuez vos démarches d'urbanisme en ligne

DEMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Où déposer mon dossier en ligne ?

- Sur le « **Guichet unique** » accessible sur le site internet <https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/>

Comment procéder ?

- Renseignez-vous en mairie sur le type de dossier à déposer pour vos travaux (DP, PC...) ou sur <https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/>
- Préparez les différents documents à joindre (plan de situation, plan masse, photographies, etc.)
1 document = 1 fichier
- Créez votre compte personnel sur le « **Guichet unique** » et saisissez votre dossier

Besoin d'aide ? demat.urba@grand-dole.fr ou 03 84 79 79 46



Travaux



De nouveaux aménagements routiers, destinés à modérer la vitesse des véhicules, viennent d'être installés : plateau berlinois sur la route de Monnières, nouveaux panneaux "stop" rue de Foucherans et place du 1^{er} Mai.



Les barrières permettant de canaliser les piétons (notamment les jeunes enfants) sont en place au niveau du plateau ralentisseur route de Damparis.



Une centaine de mètres de bordures a été changée. Pour préparer le renouvellement du bitume au printemps par le Département.



L'arrêt de bus place du 1^{er} Mai a été déplacé devant la place de Hüffenhardt. Un nouvel abri est installé. Ces travaux sont subventionnés à 70% par le Grand Dole.



Le local pétanque, construit par les bénévoles de l'association s'est fait une beauté. Il est maintenant crépi.



Les décorations de Noël ont été fabriquées par un groupe de volontaires avec une majorité de matériaux de récupération. Pour un magnifique et original résultat ! C'est Éric Mugnier qui a piloté cette opération. L'installation a été faite par le personnel technique. Merci à tous !



ÇA BOUGE À CHAMPVANS

Le Docteur Thomas LOISEL a remplacé Delphine DECLIPEUR le 1^{er} octobre à la tête de notre pharmacie.



Champvans Infos : Pourriez-vous vous présenter ?

Dr LOISEL : Je suis originaire de Normandie et titulaire d'un doctorat de pharmacie avec une 6^{ème} année d'étude effectuée à l'école d'ingénieurs centrale Paris, pour un master production pharmaceutique et logistique. J'ai travaillé 3 ans dans l'industrie pharmaceutique, avant de m'orienter vers l'officine. Après 2 ans de remplacement j'ai souhaité m'installer à mon compte dans une pharmacie de village en périphérie d'une ville.

C.I. : Pourquoi ce choix de vous installer sur notre Commune ?

Dr L. : Mes recherches m'ont amené à Champvans. L'activité développée par ma prédécesseure m'a intéressée ainsi que l'environnement médical qui est très dynamique. Le projet communal de création d'un pôle santé m'a plu dès le début et a été déterminant dans mon choix. De plus, Champvans présente l'avantage d'être proche du lieu de travail de mon épouse...

C.I. : Prévoyez-vous des changements ou des évolutions ?

Dr L. : Dans un premier temps peu d'évolution, hormis le changement de marque de médicaments génériques. J'ai souhaité travailler avec un laboratoire français. Un des objectifs est de limiter les ruptures de stock, donc d'améliorer le service. Le reste de la gamme subit peu de changement.

Toute notre énergie actuelle est tournée d'abord vers la gestion de la crise sanitaire (nous avons vacciné 150 personnes et fait 200 tests en 1 mois) et ensuite vers notre projet de nouvelle pharmacie à proximité de la maison médicale.

Les développements ultérieurs porteront sur le maintien à domicile. Aujourd'hui nous travaillons avec un prestataire. Demain, dans les nouveaux locaux, nous travaillerons en direct avec notre stock. Nous serons plus réactifs, il sera possible d'équiper et de livrer la patientèle dans la journée pour du matériel comme : des lits médicalisés, déambulateurs, fauteuils roulants, accessoires de toilette, d'hygiène et de maison, ...

Nous allons proposer une nouveauté : l'orthopédie sur mesure avec des attelles thermoformées. Elles ont l'avantage d'être plus légères, lavables, fabriquées immédiatement et parfaitement adaptées à la morphologie et la pathologie de chacun.

A noter aussi que nous livrons les médicaments à domicile.

Au niveau du personnel, l'équipe est composée d'un pharmacien assistant qui travaille 2 jours par semaine, Yoann GROSSRIDER, de 2 préparatrices, Candice BUCHAILLOT et une nouvelle recrue, Bérangère BORDOT qui arrive en février.

C.I. : Quid de votre projet de nouvelle pharmacie ?

Dr L. : Le permis de construire est en cours de préparation par l'architecte (qui est le même que celui de la maison médicale). Ma priorité est d'ouvrir en même temps. La demande de transfert à l'Agence Régionale de Santé est en cours.

C.I. : Quelles sont vos relations avec le milieu médical local ?

Dr L. : J'ai été parfaitement accueilli par l'ensemble des professionnels de santé. Nous avons mis en accord nos gammes de produits et notre façon de faire. Dans la gestion de la crise nous sommes en relation permanente, avec une très bonne communication. Notre rôle est d'être facilitateurs pour les autres professions médicales.

C.I. : Qu'auriez-vous envie de rajouter ?

Dr L. : Je voulais remercier les Champvannais pour leur accueil, leur bienveillance et parfois leur patience notamment lors du premier mois après mon installation.

Mon état d'esprit c'est vraiment une forte notion de service. Nous sommes tournés vers l'avenir pour faire du pôle médical, tous ensemble, un outil au service des patients. Pour que les Champvannais et alentour puissent trouver une solution médicale complète sur place sans être obligés d'aller ailleurs.



Horaires d'ouverture :

**Lundi au vendredi :
8h30 à 12h15/14h à 19h
Samedi de 8h30 à 12h15**

Téléphone :

03-84-72-42-63



Facebook : Pharmacie Loisel Champvans

<https://www.facebook.com/pharmacieloisel>

Le petit mot de remerciements de Delphine DECLIPEUR :

Je tiens à remercier chaleureusement ma patientèle qui a su me faire confiance, durant ces 3 années et demie passées à mes côtés. Vous avez participé à cette belle aventure que je souhaitais vivre depuis plusieurs années ! Ce fut une formidable expérience pour moi. Je remercie également les professionnels de santé pour la solide collaboration que nous avons mise en place, ensemble. Enfin, merci à la mairie pour son accueil et pour son écoute. C'est avec une certaine émotion que je tenais, par ce mot, à vous dire au revoir. Delphine.

Dans un précédent numéro de Champvans-infos nous vous faisons part de la création d'une commission patrimoine. Cette nouvelle commission municipale, ouverte à l'ensemble de la population du village, travaille en coordination avec les membres bénévoles d'une section du Foyer Rural : Art de vivre - patrimoine.

Cette équipe mixte, conseil Municipal/Foyer Rural, a lancé une initiative concrète de préservation du patrimoine culturel du village. Il s'agit de collecter, trier, sélectionner, et numériser tous documents (photos notamment) liés à la vie du village au cours des décennies passées. Ce patrimoine, qui constitue une partie importante de l'identité de notre village, sera grâce à ce travail préservé, valorisé et mis à la disposition des citoyens.

En exemple, nous vous présentons une photo issue d'une collection

privée, aimablement prêtée, où vous vous reconnaitrez peut-être, ainsi que des parents ou des amis. Faites-nous part de vos remarques, commentaires, et surtout de tous les éléments permettant de valoriser cette photo (date, lieu, événement, acteurs,...). Vous possédez des photos collectives (groupes scolaires, fêtes du

village, sport, défilés etc...), ou des documents que vous souhaitez préserver et partager, prenez contact avec nous :

Mairie, commission patrimoine
03.84.72.03.69 / mairie@champvans.fr

Foyer Rural, Art de vivre - Patrimoine
06.60.88.11.33

martine.mignot53@orange.fr

Tous les documents sélectionnés seront numérisés avec le plus grand soin, puis restitués à leur propriétaire.



Cérémonie du 11 novembre 2021

Après une longue interruption due à la pandémie : les élus, anciens combattants, sympathisants, habitants de Champvans et d'autres communes ont pu se retrouver pour la cérémonie du 11 novembre. Deux anciens combattants ont été mis à l'honneur pour leur carrière militaire :

M. **Léon SMOLINSKI** a reçu la médaille de la reconnaissance de la Nation, pour ses 12 mois effectués en Algérie dont 4 dans le Sahara.

M. **Fabien MORLOT** s'est vu remettre la Croix du Combattant, suite à plusieurs OPérations EXtérieures (Liban, Bosnie,...). Il a aussi participé à la mission Sentinelle.

Félicitations aux deux décorés et merci à l'Escouade Champvannaïse pour sa participation.

Anciens combattants, OPEX, sympathisants, rejoignez-nous.

Association des Anciens Combattants de Champvans

Thierry COCHET, Président Tél. : 06 89 93 11 09



Bienvenue
à la médiathèque
**Raymond
LEFÈVRE**

**Avez-vous déjà visité la médiathèque Raymond Lefèvre
située au rez-de-chaussée de la mairie,
et profitez-vous de ses 8000 documents et animations ?**

**En accès libre pour tous, petits et grands,
Champvannais ou d'ailleurs, à bientôt !**

*Pour la sécurité de tous, port du masque dès 6 ans et
présentation du passe sanitaire dès 12 ans.*

Sylvie Benoit-Chieux, responsable salariée, et son équipe
bénévole, Brigitte, Corinne, Edith, Jean-Claude, Myriam et
Simone vous y accueilleront toute l'année (*sauf en août*).

Quand ?

- le jeudi après-midi de 15h30 à 17h30,
- le samedi matin, entre 10h et midi,
- et surtout le lundi soir de 15h30 à 19h30 quand les
autres médiathèques sont fermées.

Pour quoi ?

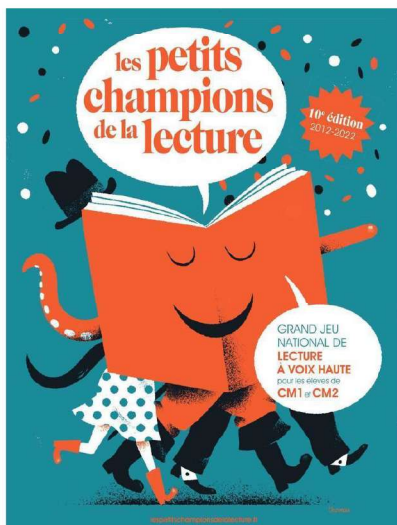
- Pour obtenir sa carte d'abonnement au réseau de
Lecture publique du Grand Dole.
- Pour choisir des CD, DVD, magazines, livres en tous
genres, romans, BD, mangas, documentaires, polars,
albums jeunesse, poésie, jeux-vidéos... Jusqu'à 15 à la
fois, prêtés gratuitement pour 4 semaines !
- Pour s'installer au chaud et lire le journal, pour feuilleter
un nouveau magazine, pour utiliser un ordinateur -1h/jour,
pour se former, pour se détendre...
- Pour retirer jusqu'à 5 réservations faites en ligne avec
ses identifiant et mot de passe sur le portail :

<https://mediatheques.grand-dole.fr>

Des temps privilégiés de rencontre y sont proposés :

- **Apéro-Lectures mensuel** : le 1^{er} lundi de chaque mois, à 18h, Sylvie invite adultes et ados à
découvrir les nouvelles acquisitions et à échanger à propos de lectures-coups de coeur.
- **Lectures publiques des Nuits de la Lecture** : jeudi 20 Janvier à 18h, salle André Seguin, des
écoliers de CM1 et CM2 des classes de Mme Laurence Dumont et M. Thierry Destombes vous
liront à voix haute, des textes qu'ils ont sélectionnés avec Sylvie, pour les partager avec vous et
se préparer au concours national **Petits Champions de la Lecture 2022** : venez les encourager
en famille ! Entrée libre, sans inscription.
- Pour les plus jeunes, des rendez-vous sur inscription : « **Écoutons : la Bib' lit haut !** » et fin
mars 2022, reprise de « **Petit Lit : la médiathèque, c'est aussi pour les bébés** »...
- **Ateliers créatifs** avec Myriam, sur inscription...

Voyez l'agenda en ligne du réseau de Lecture publique pour vous inscrire, ou renseignement
par téléphone au **03.84.71.53.75** ou par courriel à mediatheque.champvans@grand-dole.fr



TUPP', une pièce jouée salle des fêtes

La Commune a pu accueillir une représentation théâtrale de grande
qualité en partenariat avec les Scènes du Jura et le Grand Dole.

Cette itinérance permet de rapprocher l'offre culturelle de nos petites
communes. Une salle quasiment pleine a prouvé que cette stratégie
est la bonne !

Un spectacle émouvant, à la fois drôle et dramatique. Comment une
course éperdue pour s'en sortir grâce à la vente à domicile de boîtes
devient un enfermement, une mise en boîte cruelle !

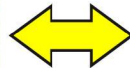
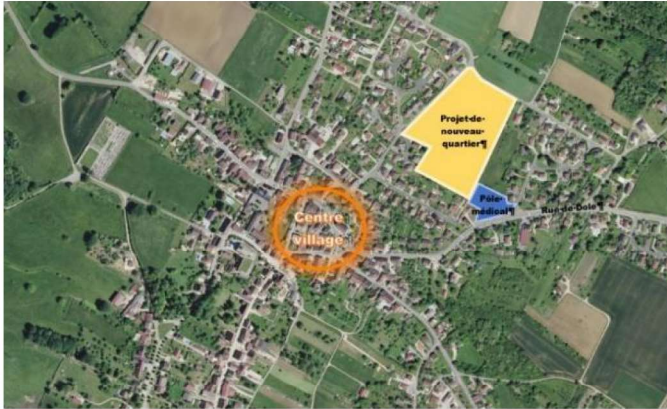
L'association avec la comédienne bilingue Géraldine Berger interprète en LSF (Langue des Signes Française) apporte
une dimension poignante. Le monologue d'Angélique Clairand devient duo, s'étoffe. Le jeu des miroirs et les ombres
portées sur les murs ajoutent encore une empreinte artistique puissante. Une belle mise en abyme !



Construction du pôle santé et d'une nouvelle voirie

L'opération consiste à construire la maison médicale, relocaliser la pharmacie, aménager un carrefour d'accès au nouveau quartier et une voirie de desserte

► Le pôle santé : 1ère étape de l'amorce du nouveau quartier



Ce quartier s'insère au sein du tissu urbain à proximité du cœur de bourg. Il se connecte à la rue de Dole avec la création d'un pôle santé qui vient s'implanter à proximité, facilitant ainsi l'accès aux soins médicaux et à la santé sur la Commune.

Pourquoi construire une maison médicale ?

➡ Pour améliorer le confort de travail des personnels de santé, faciliter les échanges entre eux et leur donner envie de s'installer dans la durée.

➡ Pour faciliter l'accessibilité des bâtiments et des stationnements afin de recevoir dans de bonnes conditions les familles et les personnes à mobilité réduite.

➡ Pour diversifier et compléter l'offre de soins avec la possibilité d'accueillir d'autres professionnels de santé (*psychologue, nutritionniste,...*) tout en conservant une offre adaptée à notre zone de chalandise. Notre souhait n'est pas d'attirer de nouveaux médecins mais de proposer une offre de services de santé diversifiée, adaptée aux Champvannais et aux habitants des communes voisines.



Pourquoi ici ?



FACADE SUD



FACADE NORD



FACADE EST



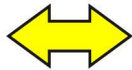
FACADE OUEST

Le souhait de l'ancienne pharmacienne, conforté par notre nouveau pharmacien, de déplacer son officine nous a obligé à revoir le choix initial. Le besoin en foncier devenait alors plus conséquent. De manière concomitante, nous avons eu l'opportunité d'acquérir 3 maisons ainsi que du terrain dans un emplacement particulièrement intéressant qui permet une bonne visibilité sur une rue passante. L'emplacement choisi nous permet aussi de mieux connecter le futur quartier en créant une nouvelle voirie de desserte.

► Aménagement d'un carrefour et d'une voie de desserte

L'opération du pôle médical est liée au réaménagement du site avec la création et la mise en sécurité d'un carrefour d'accès depuis la rue de Dole. Cet accès constituera également un point d'entrée du futur quartier.

La mise en sécurité de la rue de Dole avec la création d'un plateau ralentisseur permettant de réduire la vitesse (2.100 véhicules/jour sur la RD6). Des places de stationnement longitudinales permettront un dépôt minute des patients.



Les coûts prévisionnels :

La construction de la maison médicale, les études et les acquisitions foncières s'élèvent à **1.030.072 € HT**.

Le coût du carrefour et de la voie de desserte est de **614 416 € HT**.

Le taux de subventionnement demandé est de 80%, il sera certainement inférieur...

Où en sommes-nous ?

Les permis de construire ont été déposés pour la maison médicale et la pharmacie en date du 20 décembre.

Le démarrage des travaux est prévu au 1^{er} semestre 2022 pour une **durée de travaux d'environ 12 mois**.

► Les futures étapes

Le nouveau quartier sera dédié au maintien des séniors et à l'accueil de nouvelles populations







Créer des logements pour seniors autonomes permettra de maintenir cette population sur la Commune tout en libérant des maisons pouvant accueillir de nouvelles familles, ceci avec une consommation de foncier faible.

Ce type de constructions sera la priorité de la Commune dans la continuité du pôle santé.

Nous avons également en projet la création de colocations destinées aux séniors en perte d'autonomie.

Ce nouveau quartier permettra une mixité sociale et intergénérationnelle, pour répondre au phénomène de desserrement des ménages et pour permettre aux jeunes champvannais de rester au village ou d'accueillir de nouvelles familles sur des parcelles d'un prix raisonnable.

LEGENDE

-  Zone 1 - POLE MÉDICAL
-  Zone 2 - DÉBUT DU LOTISSEMENT
-  Zone 3 - PARTIE CENTRALE DU LOTISSEMENT
-  Zone 4 - FIN DU LOTISSEMENT

Le paillage, allié des jardiniers

Le paillage : tellement d'avantages !

Le paillage nourrit les plantes et améliore le sol. Il augmente le taux d'humus, restaure la structure du sol qui devient plus souple, plus aéré et plus facile à travailler. Il favorise également la vie microbienne du sol, contribuant à rendre les éléments nutritifs assimilables par les plantes.

Il protège ces derniers du dessèchement en limitant l'évaporation, en favorisant l'infiltration de l'eau, et par extension évite l'érosion en limitant le ruissellement et le

Le paillage (ou mulch) s'inspire de la litière naturelle formée par les feuilles mortes et les débris végétaux : en recouvrant le sol de matériaux organiques, on le protège, on le nourrit, tout en valorisant les déchets verts du jardin. La technique du paillage est toute simple : il suffit d'étaler une couche de paillis sur le sol du jardin et la nature fait le reste !

Source : ADEME

tassement du sol. Il atténue les écarts de températures, évitant aux pousses de geler, mais aussi protège de certains ravageurs. Petit bonus, il permet de garder propres les fruits et légumes qui poussent près du sol. On peut pailler le potager, le verger, sous les haies, les massifs floraux, et même les jardinières.

Le paillage empêche la germination des plantes indésirables : plus besoin de désherber. Il réduit les travaux d'entretien du sol et même les facilite. Plus besoin non plus d'aller à la déchèterie : vous utilisez vos déchets verts sur place. Ainsi, vous gagnez du temps et faites des économies.



HALTE AUX IDÉES REÇUES !

Le paillage ne transmet pas de maladies aux plantes si on prend soin de ne pas utiliser de débris de végétaux malades. Le paillage ne fragilise pas la plante. Il favorise l'enracinement superficiel dans un premier temps sans empêcher l'enracinement profond par la suite. Au contraire, il favorise le maintien de l'humidité et fournit des éléments nutritifs en surface qui sont captés par les racines superficielles.

Paillage : mode d'emploi

Un paillage réussi passe avant tout par la préparation en amont : Désherber en profondeur, surtout les vivaces indésirables (*chiendent, pissenlit, liseron...*), amender à l'aide de compost et surtout arroser avant de couvrir le sol.

Pour pailler, on peut utiliser des tontes de pelouse, des feuilles mortes, des brindilles ou des déchets végétaux de cuisine. Il suffit d'étendre sans l'enfouir une couche de paillis 3 à 5 cm, sans recouvrir le collet des plantes s'il y en a déjà, puis d'arroser un peu lors de la mise en place. C'est tout ! La nature se chargera de faire le reste.

Les paillis de feuilles tendres (*tilleul, noisetier, robinier, charme, prunus...*), de tontes, de brindilles vertes, de fougères... sont riches en azote et se dégradent en quelques semaines, produisant un humus actif et nutritif qui nourrira le sol.

Les paillis de feuilles coriaces (*platane, lierre, érables, laurier-sauce...*), de copeaux de bois, d'écorces, de tailles d'arbres et de haies, de coques de noix et noisettes sont riches en lignine, et mettent du temps à se dégrader. Ils ne sont pas très nourriciers, mais structurent durablement le sol et sont stables. Il peut être utile de mélanger et/ou alterner ces différents paillis pour corriger les déséquilibres du sol.

Le paillage peut s'installer en début de saison, quand les graines sont bien germées, en été, quand il fait très chaud, en paillant sur sol humide mais aussi en automne pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu. Ne paillez pas par vent fort, ni sur sol gelé car le paillis freine le réchauffement.

Au potager, le paillage se retire au début du printemps pour que le sol se réchauffe rapidement et évite la prolifération des parasites. Au jardin d'agrément, écartez-le simplement si vous prévoyez des plantations. On enlève également le paillage lors des semis car il pourrait gêner la levée, et au moment de planter.

POUR ÉVITER...

Les petits nuisibles : préférez les déchets secs et aérés et n'enfouissez pas le paillis.

Les rongeurs : limitez l'épaisseur de paillage et retirez-le partiellement en hiver.

La faim d'azote : le paillage ne doit pas être enfoui, mais étalé en surface.

L'asphyxie des racines : faites sécher les végétaux avant utilisation et évitez de les stocker encore frais.

La dissémination des mauvaises herbes : n'incorporez pas au paillis des mauvaises herbes en graine.

Les tanins toxiques : évitez d'incorporer au jardin des tailles de cyprès, thuya, des aiguilles de pin ou des feuilles de noyer qui dégagent des substances toxiques, et réservez-les au paillage des allées.



Un Champvannais à la COP26 de Glasgow

Vivien BOURGEON, jeune ingénieur agronome de Champvans, a participé aux travaux de la COP26.

Voici son retour d'expérience.

Quel est votre parcours professionnel ?

Après un BAC à Nodier, j'ai suivi une prépa de 2 ans en BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) à Besançon, qui m'a ouvert les portes de l'école d'ingénieurs agronomes de Bordeaux. J'ai terminé mes études à Paris pour me spécialiser en développement agricole. Sorti en 2018, j'ai travaillé à la Chambre d'Agriculture d'abord en Île-de-France puis dans le Jura. J'interviens sur la qualité de l'eau et la relocalisation de filières.

Comment êtes-vous arrivé à la COP ?

En parallèle à mon école d'ingénieurs j'ai rejoint une association qui s'appelle Ingénieurs Sans Frontières. J'ai participé au groupe qui travaille au niveau national sur les thématiques de l'agriculture. C'est par cet intermédiaire que je me suis rendu à Glasgow en tant qu'observateur de la société civile.

Comment une COP est-elle organisée ?

C'est immense avec énormément de monde. Chaque pays dispose de son pavillon pour négocier, présenter ses actions et organiser des événements sur des thèmes précis avec des experts.

D'autres espaces sont dédiés aux discussions officielles qui sont divisées en sous-thèmes et font l'objet de multiples négociations. S'il n'y a pas d'accord, le sujet est reporté à la COP suivante.

Quel est le rôle des observateurs ?

Chaque pays est dans le tour de table et les observateurs sont présents. Vu la multitude de dossiers traités simultanément, je me suis concentré sur l'agriculture. Ces négociations devaient se conclure ici, mais malheureusement, elles seront reportées à l'année prochaine, lors de la COP27 de Charm el-Cheikh.

Etes-vous seulement observateurs ou aussi un peu acteurs ?

Les centaines d'associations sont regroupées dans de grands ensembles appelés des constituantes. Les observateurs peuvent intervenir dans ce cadre. Mais il n'y a pas de réponse immédiate et toutes nos remarques ne sont pas forcément prises en compte.

Qu'est-ce qu'une COP ?

Suite à la signature de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les États signataires, appelés États parties, se réunissent annuellement depuis 1995 lors des COP ou Conférences des Parties.

Son objectif est d'arrêter les émissions de carbone pour ne plus réchauffer la planète = **Zéro Emission Nette en 2050.**

Qui y-a-t-il dans les accords à ce jour ?

Les Etats s'engagent pour limiter le réchauffement en 2100 à 2°C et si possible à 1,5 °C depuis l'accord de Paris (2015). Ils ont donné leur engagement mais chacun est libre de dire comment il va faire. A chaque COP, ils doivent apporter leur contribution. Il y a des négociations multilatérales et aussi des accords par groupements de pays ou coalitions. Par exemple plus de 100 pays, dont la France, se sont engagés à réduire de 30 % la production de méthane avant 2030.

La déclaration finale de cette COP maintient fort heureusement l'objectif de 1,5 °C. Elle prévoyait l'arrêt du charbon et du gaz mais suite aux pressions de la Chine et de l'Inde, il est seulement question de diminuer l'utilisation du charbon, pas de l'arrêter... A 196 membres c'est compliqué ! Il y a tout de même des sujets importants qui avancent (engagement des USA et du Canada de cesser le financement de centrales à charbon à l'étranger, accord sur le marché du carbone et arrêt déforestation d'ici 2030).

Votre ressenti après cette COP ?

La frustration que le seul discours soit "**la technologie va nous sauver !**". La neutralité en carbone en 2050 grâce à l'innovation. C'est un pari qui laisse dubitatif. Nous n'aurions pas d'autres choix. J'imaginai que certains, sans aller jusqu'à la décroissance, proposeraient de raisonner nos modes de vie, mais non !

Il y a cependant une émotion positive de voir tous les Etats autour d'une même table discuter d'un même sujet. Beaucoup à travers le monde partagent nos constats et nos envies de changer les choses. Cette instance, ouverte à la société civile, a le mérite d'exister. Je pensais revenir plutôt déprimé mais je suis revenu finalement avec plein d'énergie et avec de l'optimisme.

Qu'est ce que la COP va changer pour le citoyen lambda ?

Pas grand-chose, car le choix du tout technologique n'incite pas les gens à changer de mode vie. On demande juste de substituer l'énergie utilisée par de l'électricité. Le choix de la France est de poursuivre la décarbonation en utilisant le nucléaire essentiellement.

D'après vous que faudrait-il faire ?

Les actes individuels, comme les COP, c'est important mais pas suffisant. Il faudrait une forte mobilisation citoyenne qui pousse à une transformation profonde de notre société.

Sommes-nous capables aujourd'hui de nous poser collectivement la question de ce qui est prioritaire dans une société et ce qui ne l'est pas ?

Le 9 octobre dernier, peut-être avez vous entendu des bruits lointains de tondeuses, fendeuses et... des rires. Il s'agissait d'un chantier d'engverure.

Chantier éco volontaire au verger Maurice COINE



En effet, une vingtaine de bénévoles des commissions environnement, forêt et patrimoine ont œuvré toute la journée dans la bonne humeur à l'entretien du "verger Maurice COINE". Au programme de la journée : ramassage et évacuation des déchets accumulés dans la partie basse du verger, tonte sous les arbres fruitiers, débroussaillage des bambous qui asséchaient une ancienne mare à restaurer...

Ce beau verger, baptisé du nom de son ancien propriétaire, est devenu communal l'année dernière. Déjà classé refuge LPO à son acquisition, la Commune perpétue cet engagement de protection de la faune. Avec l'été, très pluvieux que nous avons connu et les contraintes

liées au respect des règles de nidification des oiseaux, cet entretien important avait été reporté plusieurs fois. Seul RTE était intervenu pour tailler les arbres sous les lignes électriques. Dans un souci de maîtriser la qualité de la taille et les dates d'intervention, la Commune, en signant une convention tripartite avec la LPO et RTE pour l'année prochaine, se chargera dorénavant de l'entretien sous les



lignes électriques contre l'attribution d'une subvention.



D'autres travaux et chantiers participatifs seront programmés pour réhabiliter ce lieu magnifique : taille des fruitiers avec appui de l'Association des Croqueurs de Pommes, réhabilitation de la mare existante et création d'une seconde, remise en état des nichoirs, création d'abris pour la petite faune (hérissos), ...

Merci aux bénévoles pour leur aide !

Rando Zéro Déchet

RANDO ZERO DECHET
Venez vous promener dans la nature tout en la débarrassant des déchets !
Rendez-vous le samedi 6 novembre à 9h au STADE Jean Mothet - CHAMPIVANS

3ème édition

Le comité organise une nouvelle randonnée de déchets. Promenez-vous à l'aube de 5-8 km proposés dans les sentiers. Les sacs, gants, chaussures sont fournis. Tout public.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Le samedi 6 novembre s'est tenue la 2^{ème} édition de la **randonnée zéro déchet**.

Les bénévoles étaient beaucoup moins nombreux que pour la 1^{ère} édition. Ils ont arpenté les sentiers proposés sous une météo peu clémente pour nettoyer notre commune. Nous avons pu constater que les quantités de déchets jetés dans la

nature étaient moins importantes qu'au cours des précédentes manifestations organisées, c'est encourageant !

Un grand merci aux courageux pour leur participation et à bientôt pour une 3^{ème} édition ce printemps.



Foyer Rural de Champvans

Vie associative

Le président du Foyer Rural de Champvans vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle : le FRC s'efforcera comme les années précédentes, de maintenir ses activités, dans le respect strict du protocole sanitaire afin de conserver le lien ténu et la solidarité envers chacun... Que 2022 nous apporte bonheur et santé. L'agenda du FRC proposé ci-dessous l'est donc sous toutes réserves...

Cela s'est passé fin 2021 :

Notre AG du 22 octobre a élu six administrateurs pour renouveler le CA de 15 membres qui a élu un nouveau Bureau : **Président : Hervé Benoit-Chieux**, **Vice-président : Michel Bourgeon**, **Trésorière : Edith Lavrut**, **trés. adj. : Brigitte Loula**, **Secrétaire : Sylvie BC** et **sec. adj. : Philippe Gijbels**.

Le 23 octobre, la section des Mille-pattes champvannais a organisé la 1^{ère} rando-soupe du FRC autour de Champvans : plus de 300 personnes, déguisées pour Halloween, sont parties sur des parcours de 4,5 ou 10 km. Les différentes soupes ont été appréciées sur les points de ravitaillement en toute convivialité pour cette animation nocturne. **Rendez-vous le 22 octobre 2022** pour la 2^{ème} rando soupe. Merci à Alain Larquemin et son équipe pour l'aide à la sécurité ainsi qu'à tous les bénévoles et à la Commune... Contactez **Ildeberte Lambin** au **06.75.32.33.62** pour rejoindre la section de marche nordique.

7 ateliers créatifs de la section 3C variés se sont tenus. L'atelier Crayons & Pinceaux affiche complet avec Aline Lavoine mais il reste quelques places pour les activités Laine, Sculptures de livres et Quilling en 2022 : contactez **Sylvie BC** au **06.08.11.33.12** ou **3c@frc.dujura.fr**.

Les 26-27-28 novembre pour le Téléthon : belle participation des enfants de l'école avec les chamallows grillés. Les huîtres et escargots ont tous été vendus. Les concerts solidaires donnés par les trois groupes : Jim, Adamsberg&Coco et Sol Dièse ont résonné le samedi soir salle des fêtes. Gros succès le dimanche après-midi avec des sketches, danse, musique, chansons, gym, magie... Et 4 repas offerts par Le Champvannais et L'Atelier de Louis et un week-end à Métabief ont été gagnés à la tombola. Merci aux donateurs et à la trentaine de bénévoles qui ont permis un **bénéfice total de 2401,09 € intégralement reversés au Téléthon 2021.**



A venir en 2022

Salle André Seguin (rdc mairie) :

*14/01 à 14h15 : atelier Laine de la section 3C

*15/01, 10h-13h : dernières inscriptions pour la Fondue du 29.

*Mercredi à 14h15, Country danse en lignes

Salle des fêtes :

* 07/01 à 20h30 : AG de la section Pétanque

* 29/01 à 20h30 : FONDUE franc-comtoise et soirée dansante !

* 20/02 à 14h : LOTO APCFR

* Les 11,12 et 13 puis 18,19 et 20 mars : Théâtre par la troupe du FRC, dirigée par Martine Pingon.

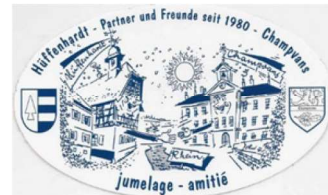
Réservations à lezanportepiece@laposte.net

* Et si le jeu d'échecs vous intéresse, rendez-vous chaque mercredi à partir de 18h et jeudi à partir de 20h (initiation ou parties) :



contactez **Jacques Lavrut**
au **03 84 72 44 78**.

<http://foyerruraldechampvans.dujura.com>



Le 3 décembre Franck BLONDELLE qui a longtemps œuvré au sein du comité de Jumelage s'est retiré du conseil d'administration.

Pour continuer à échanger et retrouver nos amis allemands de Hüffenhardt, Sylvie DUCUGNON a accepté de prendre le poste de présidente. Elle sera assistée par Dominique MICHAUD à la vice-présidence, Régine ROSE et Françoise NOBLOT à la trésorerie et de Christine et Pascal MONNOT au secrétariat.

Merci à Franck et Françoise pour leur implication dans notre association depuis de nombreuses années !

Pour débiter l'année 2022, bien que les puces de printemps ne soient pas organisées, le comité vous propose un **repas festif à la salle des fêtes le samedi 16 avril au soir**. Inscrivez-le dans vos agendas et venez nombreux. **Nous recevrons nos amis allemands les 24 et 25 septembre à Champvans.**

Les Copains de la Traversée - Assemblée générale

C'est en présence de Thierry MADER, adjoint au Maire, que le Président Christian MAIRET a présenté son rapport moral limité du fait des consignes sanitaires qui ont empêché un certain nombre de manifestations.

Toutefois la 14^{ème} édition de la TRAVERSEE DU GRAND DOLE, a réussi une nouvelle fois à mobiliser, puisque ce sont près de **477 participants** qui se sont présentés au départ des différents parcours. Un chèque final de **3.745 euros** a été remis à Magali CUINET, maman du petit LEO. Nous espérons que la 15^{ème} édition pourra se tenir le **dimanche 18 septembre 2022**.



A la suite de cette Assemblée générale, un nouveau bureau a été constitué :

Nicolas TABARD, Président / **Jems FRANCOIS**, Vice Président / **Jeannine LE BAIL**, Secrétaire / **Catherine PRINCE**, vice-secrétaire / **Patrick LE BAIL**, Trésorier / **Sandrine JEANMAIRE**, Vice -Trésorière / **Florian GINGAUD**, **Pascal DURIER** et **Alain LARQUEMIN**, assesseurs.

Notons plusieurs arrivées dans les commissions : *marche, course, intendance, sponsors, matériel, etc.....* qui sont déjà au travail. La famille de Martin FLEUROT intègre le comité d'organisation ce qui représente une belle reconnaissance pour l'association. **Chacun peut adhérer : 8 euros / an**. Programme & Renseignements : patrickjeannine@orange.fr / 06.07.05.20.54 / 06.76.37.14.75

Section randonnée du foyer rural



Depuis le 31 août 2021, la section randonnée est répartie sur les chemins.

Une quinzaine de randonneurs se retrouvent ainsi hebdomadairement pour arpenter les multiples sentiers de la région sur des parcours de 8 à 12 km.

Chaque mardi, dans une ambiance sympathique, nous nous retrouvons sur le parking du stade à 13 h 30.

Toutes les personnes intéressées peuvent librement se joindre à nous, elles seront accueillies avec plaisir.

Contact :

Thierry Cochet 06 89 93 11 09

Thierry Mader 06 95 36 55 39



Vie associative



La Clé des Chants



Toujours autant d'enthousiasme chez les membres de la chorale ! La saison est bien répartie et notre cheffe de chœur Noémie s'y emploie avec tout son savoir-faire. Le groupe est constitué d'une trentaine de choristes, et les amateurs sont toujours les bienvenus lors des répétitions du mardi (20h00 – 22h00), dans la salle des fêtes de Champvans. Venez essayer, ça n'engage à rien...

Au programme de cette saison :

- Préparation d'un **concert à Champvans** pendant le week-end du **25-26 juin**
- Préparation de plusieurs concerts au printemps 2023, sur le **thème des musiques de films**, en compagnie de 3 autres chorales de la région

Par ailleurs, et comme tous les ans, la chorale organise :

- Un **Loto** dans la salle des fêtes, le dimanche **16 janvier** (situation sanitaire ?)
- Le traditionnel **Salon des Vins et Saveurs**, toujours dans la salle des fêtes, le week-end des **5 et 6 mars**

Facebook : "La Clé des Chants Champvans"

Contact : D. BOUTRY 06.47.02.89.54

Un week-end riche en émotions pour Martin et sa famille !

Martin est un champvannais de 11 ans, touché par une maladie génétique rare qui affaiblit ses muscles et le fatigue beaucoup. Malgré cela, il a des projets plein la tête et une belle énergie comme en témoigne sa devise "**Rien n'est facile, tout est possible**".

Pour le Téléthon 2021, Martin et sa famille étaient à l'honneur sur France 2 ce samedi 4 décembre. Dans l'émission *Télématin* a été diffusé un émouvant reportage tourné quelques jours plus tôt dans leur maison à Champvans, pour relater le quotidien de Martin avec la maladie. Durant ce week-end de mobilisation, toute la famille s'est rendue à Paris pour participer à la grande soirée télévisée au cours de laquelle Martin a pu échanger avec le chanteur Soprano, parrain de cette édition. Le papy de Martin a témoigné en direct de sa relation avec son petit fils et de l'impact de la maladie sur son vécu et leur relation.

Une parenthèse pleine d'émotions et de belles rencontres, un voyage duquel Martin et sa famille ont rapporté un petit espoir de guérison qu'ils gardent dans un coin de leur cœur...



BANDA JAZZ - Le mot du nouveau président



Cela fait 2 ans que cette vilaine crise sanitaire perturbe nos projets... Cette nouvelle année 2022 sera-t-elle synonyme d'une vie normale retrouvée ? Nous l'espérons tous !

La vie associative a continué autant que faire se peut, avec des répétitions, des moments de convivialité, ainsi que l'élection d'un nouveau bureau, dont **Vincent Roulet** est désormais le nouveau président. Nous avons aussi profité de cette période pour étoffer notre répertoire avec de nouveaux morceaux à vous faire découvrir...

Si tout va bien, nous serons donc ravis de vous retrouver lors de notre prochaine soirée Cabaret prévue à la **Salle des**

Fêtes de Champvans le samedi 26 Mars prochain. Réservez votre soirée dès maintenant !!! Ça sera aussi l'occasion de vous procurer notre dernier CD « *Just Be Jazz* ». Dans l'attente de se retrouver lors de notre prochain concert.

Tous les musiciens du B JAZZ Big Band vous souhaitent une excellente année 2022, une bonne santé, de la sérénité, de la joie... et de la musique !

CAC 39



Belle participation de notre club de course à pied local "**CAC 39**", samedi 11 décembre lors du trail urbain nocturne du *Chat Perché* de Dole.

L'ensemble du club a été bien représenté malgré le froid sur les deux courses, 7 et 14 km, avec une **belle 2^{ème} place de Bruno Boujon** dans sa catégorie master 5 !

Vous pouvez nous retrouver tous les mercredis à 18H00 au stade de Champvans pour les entrainements dans la bonne humeur, qui est la devise de notre club !



Repas des anciens & Colis de Noël

Dimanche 14 novembre, 130 aînés de la Commune ont pu profiter du repas des anciens offert par la commune. Il fut préparé par notre traiteur Raphaël CHAFFIN, et Benjamin GERRIET pour le dessert et le pain. Les personnes n'ayant pas pu participer ont reçu un colis de Noël, distribué par les conseillers municipaux.



Belle année 2022 !

